



Les abolitions de l'esclavage

Cahier de doléances des habitants de Champagney, Doubs, 1789, extrait.

« Les habitants et communauté de Champagney ne peuvent penser aux maux que souffrent les nègres dans les colonies, sans avoir le cœur pénétré de la plus vive douleur, en se représentant leurs semblables, unis encore à eux par le double lien de la religion, être traités plus durement que ne le sont des bêtes de somme. Ils ne peuvent se persuader qu'on puisse faire usage des productions desdites colonies si l'on faisait réflexion qu'elles ont été arrosées du sang de leurs semblables. Ils craignent avec raison que les générations futures, plus éclairées et plus philosophes, n'accusent les Français de ce siècle d'avoir été antropophages (sic), ce qui contraste avec le nom Français et plus encore celui de Chrétien. C'est pourquoi, leur religion leur dicte de supplier, très humblement Sa Majesté de concerter les moyens pour, de ces esclaves, en faire des sujets utiles au Roy et à la patrie. »